

c) Élèves indigents.

Arrondissements.	Dans l'âge obligatoire.			Au dessus de l'âge obligatoire.			Au-dessous de l'âge obligatoire.			TOTAL.
	Garçons.	Filles.	Totaux.	Garçons.	Filles.	Totaux.	Garçons.	Filles.	Totaux.	
1 ^{er}	463	413	876	11	7	18	8	12	20	914
2 ^e	287	261	548	18	10	28	7	9	16	592
3 ^e	291	261	552	5	3	8	10	7	17	577
4 ^e	377	360	737	15	16	31	32	37	69	837
5 ^e	376	386	762	30	12	42	17	4	21	825
6 ^e	294	289	583	11	4	15	5	8	13	611
	2088	1970	4058	90	52	142	79	77	156	4356
b + c	14239	13576	27815	915	561	1476	847	816	1663	30954

La moyenne par école des élèves dans l'âge obligatoire était de 38.

La moyenne par école des élèves, sans distinction d'âge, était de 40.

Ces moyennes étaient les suivantes dans les différents arrondissements d'inspection :

M O Y E N N E	Des élèves dans l'âge obligatoire.	Des élèves sans distinction d'âge.
	Dans le 1 ^{er} arrondissement	45
» 2 ^e »	37	41
» 3 ^e »	40	44
» 4 ^e »	38	44
» 5 ^e »	32,4	36,7
» 6 ^e »	36	40

Le tableau suivant divise les écoles suivant le nombre de leurs élèves dans l'âge obligatoire.